

L'Echo Remaudiérois

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°38



BONNE ANNÉE 2024



la Remaudière

les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

INFORMATIONS MUNICIPALES

QUESTION DU MOIS

REGARD SUR NOS VILLAGES

Retour sur 2023 p 4 et 5

sport & violences, agir..... p 8

La Potardière..... p 12

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

7 ENFANCE-JEUNESSE → on vous parle des plus jeunes et des ados

8 QUESTION DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

9 VIE DES ASSOCIATIONS → les expos, sports, spectacles et animations...

10 NEWS CCSL → les dernières nouveautés de l'intercommunalité



AGENDA

- **Dimanche 28 janvier 2024**
- CÉRÉMONIE DES VŒUX DE L'ÉQUIPE
- MUNICIPALE - salle des loisirs à 10h30

MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44330 LA REMAUDIÈRE

02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secrétariat@laremaudiere.fr

[laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h

Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



INFOS BRÈVES

Recensement citoyen obligatoire

Les jeunes nés en janvier 2008
doivent se présenter en mairie munis
du livret de famille
des parents.

En cas d'absence du jeune,
la démarche peut être faite
par son représentant
légal.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



Demande de parution

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours
pour nous faire parvenir vos documents
à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à :
communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal n° 38 : janvier 2024

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution





C'est en équipe que nous avançons...

C'est dans la réalisation de nos projets que nous construisons un avenir serein.

Ensemble, allons de l'avant.

Que 2024 rime avec réussite et sérénité après cette période mouvementée qui nous a réservé son lot de questions et de défis !

Que la nouvelle année soit infiniment plus positive remplie de surprises, de sourires et d'un grain de folie pour voguer vers de nouvelles aventures !!!

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très belle année 2024 et sera heureuse de vous retrouver **dimanche 28 janvier à 10h30** pour la cérémonie des vœux.

NE PAS OUBLIER !

→ Collecte des déchets le mardi 2 (en raison du 1^{er} février) et les lundis 15 et 29 janvier 2024 !

→ Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-adv-dondesang.efs.sante.fr) à Divatte-sur-Laize (salle de la Chaplainie) le 9 janvier de 16h à 19h30 et au Loup-Botteneau (palais des congrès) le 23 janvier de 16h à 19h30.



ÉTAT CIVIL 2023*



NAISSANCES

- » Robin BOSSARD né le 5 février 2023
51, La Potardière
- » Alba WALLEY née le 2 février 2023
13, bis rue d'Anjou
- » Arya VERLAC née le 29 juin 2023
2, rue du Charron
- » Eloïse BARILLER née le 9 août 2023
38, rue Olivier de Clisson
- » Louenn ALLAIN LAUNAY née le 14 août 2023 - 340, Les Landes
- » Shaïny DA SILVA née le 10 septembre 2023 - 6, rue du Charron
- » Camille THOMAS née le 15 octobre 2023 - 112, Les Mays

- » Juliette et Jean de JONG nés le 17 octobre 2023 - 28, Les Epinettes
- » Camille OLIVE né le 20 octobre 2023
1, La Minaudière
- » Maxence CHÉNÉ né le 28 octobre 2023
17, rue Olivier de Clisson
- » Elio AUDOUX né le 11 novembre 2023
9, impasse Demeter
- » Mila MARTINAT née le 19 novembre 2023 - 598, La Clartière
- » Marin POILVERT née le 30 novembre 2023 - 26 rue Anne de Bretagne



MARIAGES

M. OLIVE Maxime & Mme BENUREAU
Adeline, le 08 juillet 2023



DÉCÈS

- Jackie QUOIT
72 ans - 10, rue des Camélias
- Marie-Louise PASQUEREAU, née MOREAU
94 ans - La Mostière
- Thérèse TEIGNE
85 ans - 23 rue Anne de Bretagne
- Franck PAUVERT
56 ans - 10 rue des Forsythias
- Anthony BLANCHARD
52 ans - 5, rue de La Savatterie
- Michèle MARTIN veuve EMERIAU
61 ans - 424, Les Tuileries
- Jeanine BUROT,
épouse GABARD
71 ans - 227, L'Aujardière

* soumis à autorisation de parution







← RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2023 (voir ci-contre p. 4)

1. Concert Cécile Lacharme le 10 février

Le charme de Cécile a envoûté les spectateurs présents pour son concert de violoncelle solo.

2. Fête de la musique le 23 juin sur le thème " guinguette "

Cette édition a encore été un succès avec le Collectif à l'arrache pour ambiancer cette fête de la musique 2023.

3. Arrivée de la Police Municipale en septembre

Deux agents David et Mathis ont pris leur poste de policiers municipaux pour gérer les problèmes de sécurité, de stationnement ou de conflit de voisinage.

4. Match de rugby le 8 septembre

Les remaudiérois (et pas que) ont été nombreux pour la retransmission du match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby. Malgré la chaleur, la rencontre s'est terminée avec une belle victoire (27-13) contre la Nouvelle Zélande.

5. Concert Rudy Roberts le 22 septembre

Rudy Roberts a présenté aux remaudiérois un concert solo interprétant les répertoires d'artistes iconiques tels que Pink Floyd, Dire Straits, Hendrix, Van Halen...

6. Rem'english débute le 7 octobre

Des ateliers gratuits où l'on pratique l'anglais de façon original, voici le concept de rem'english. Des ateliers mensuels sont organisés de 10h30 à 12h avec au programme des quizz, des échanges...

7. Élection nouveau CME des enfants le 16 octobre

8 enfants ont été élus après une campagne marquée par une forte mobilisation. Leur mandat se terminera à la fin de l'année scolaire.

8. Repas des aînés le 28 octobre

Pour la première année, 122 aînés de La Remaudière et de La Boissière du Doré se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés mêlant histoires drôles et chants, le tout dans une ambiance conviviale et amicale.

9. Une naissance, un arbre... le 25 novembre

11 arbres ont été plantés devant le foyer des jeunes pour les 11 enfants nés en 2022. Les enfants du CME étaient présents pour parrainer l'événement. (voir page 7)

10. Commémorations des 8 mai et 11 novembre

La Municipalité de La Remaudière ainsi que celle de La Boissière du Doré et les sections des Unions Nationales des Anciens Combattants se sont retrouvées les 8 mai et 11 novembre pour un temps de recueillement à la mémoire des morts de toutes les guerres.

11. Téléthon le 2 décembre

Enorme succès pour cette journée REMEC4 au profit du Téléthon avec une forte mobilisation qui a permis un compteur de dons de 4615.09 €.

LES REM'DAYS



Le dimanche 11 février 2024 -
Après-midi jeu par " Planète culture 44 "

Le Samedi 17 février 2024 - Concours de belote
par " Le Club des aînés " à La Boissière du Doré

Le Samedi 24 février 2024 - Concours de belote
par " L'UNC "

Le Samedi 09 mars 2024 - Le repas des chasseurs
par " L'ACCA "

Le Samedi 23 mars 2024 - Chasse aux oeufs
par " Le Comité des fêtes "

Le Samedi 30 mars 2024 - Soirée pot au feu
par " Le Bar Entr'amis "

Le mercredi 08 mai 2024 - Randonnée par
" Les chemins de traverse "

Le mercredi 08 mai 2024 - Commémoration de
39-45 par " L'UNC "

Le dimanche 19 mai 2024 - Vide grenier par
" Le Comité des fêtes "

Le dimanche 26 mai 2024 - Concert/Pique-nique
par " Planète culture 44 "

La foire Rem'Avance par Rem'Avance (en juin)

Le vendredi 21 juin 2024 - Fête de la musique
par " La Municipalité et les associations "

Le Samedi 22 juin 2024 - Kermesse de l'école
par l'APEL

Le Samedi 31 août 2024 - Soirée moules frites
par " Le Bar Entr'amis "

Le dimanche 13 octobre 2024 - Randonnée des
Châtaignes par " Les chemins de traverse "

Le Samedi 19 octobre 2024 - Concours de belote
par " Le Club des aînés " à La Boissière du Doré

Le dimanche 20 octobre 2024 - Trail RRX par
" La Team RRX "

Repas des aînés par le CCAS (en octobre)

Le jeudi 31 octobre 2024 - Halloween par
" Le Comité des fêtes "

Le lundi 11 novembre 2024 - Commémoration
14-18 par " L'UNC "

Le Samedi 30 novembre 2024 - Soirée mogettes/jambonneau
par " Le Bar Entr'amis "

Marché de Noël par l'APEL et le Téléthon par
La Municipalité (en décembre)



“MÉMO 2024”

En cas d'urgence, j'appelle qui ?

- 112 - Numéro d'urgence européen
- 15 - SAMU
- 17 - Police secours
- 18 - Sapeurs- pompiers
- 114- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
- 115 - SAMU Social
- 119 - Enfance en danger
- 197 - Alerte attentat - Alerte enlèvement
- 02 28 21 94 76 - Urgences STGS
- 09 77 40 11 15 - Urgences SUEZ 24/24 (réseau public)
- 08 00 47 33 33 - Urgences GAZ

Pôle médical de La Remaudière (2 rue des Logis)

Cabinet infirmières : 06 80 35 27 46

Mmes Vincent Fanny, Ribalet Béatrice et Cormier Vanessa vous accueillent sans RDV de 8h30 à 9h les mardi, jeudi et samedi.

Cabinet kinésithérapeutes : 02 40 56 76 85

Mme Carpanedo Marlène et M. Mallet Nicolas vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 20h

Collecte de déchets 2024

Janvier : 02 - 15 - 29 / Février : 12 - 26 / Mars : 11 - 25

Avril : 08 - 22 / Mai : 06 - 21 / Juin : 03 - 17 /

Juillet : 08 - 22 / Août : 05 - 19 / Septembre : 02 - 16 - 30

Octobre : 14 - 28 / Novembre : 12 - 25 / Décembre : 09 - 23

une naissance, un arbre...



Cette année, 11 arbres ont été plantés devant le foyer des jeunes pour les 11 enfants nés en 2022. L'opération, subventionnée par la Région, a permis de créer ce qui deviendra un espace ombragé à proximité du city stade, où les familles pourront se retrouver pour un moment de détente. Les enfants du Conseil Municipal étaient présents pour parrainer l'événement. Ce sont d'ailleurs ces mêmes enfants qui ont participé à la toute première plantation d'arbre en l'honneur de leur naissance.



ACTUALITÉS



LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Le marché de janvier aura lieu **le jeudi 11 janvier de 17h à 19h au bar entr'amis**. N'hésitez pas à venir pour chercher des produits locaux comme des œufs, poires, pommes, miel, bonbons miel, vinaigre de miel, saucisson, pâté, fromage, pâtes...



Inscriptions école St Michel

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 débutent : merci de prendre contact avec la directrice, Alexandra Champion, dès à présent, pour fixer un rendez-vous.

Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante : ecole.remaudiere@ec44.fr. Les inscriptions en petite section se feront pour les enfants nés en 2021.

Le carnet de santé et le livret de famille seront nécessaires à l'inscription de votre enfant.



LES ACTUS DU FOYER

EN ROUTE VERS LE SÉJOUR DE L'ÉTÉ 2024 !

Comme l'année passée, les jeunes qui souhaitent participer au séjour, seront impliqués dans la construction de celui-ci (choix de la destination, des activités...) et dans la recherche de financements. L'objectif est de permettre à chacun de découvrir les différentes étapes de la mise en place d'un séjour, d'apprendre à se connaître en amont et de créer une cohésion de groupe avant le départ.

Cette année, le séjour aura lieu du 22 au 26 juillet 2024. Une participation financière sera demandée aux familles et sera variable en fonction du quotient familial et des différents coûts inhérents au séjour. A titre indicatif, en 2023, les tarifs variaient de 100 à 150 €.

Pour participer votre enfant doit au moins être en 6ème (ou dans une classe supérieure), avoir 11 ans et être présent à plusieurs réunions, dont la première qui a lieu le mercredi 17 janvier à 14h au foyer des jeunes.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Morgane Coutaud, coordinatrice enfance-jeunesse au 06 79 44 09 55.



RENCONTRE ENTRE LES PERSONNES ÂGÉES ET LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

En juin 2023, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont rendus à l'EHPAD du Loroux-Bottereau dans le cadre de l'un des projets de leur mandat.

Ils ont souhaité échanger des lettres avec les personnes âgées afin de se présenter et de discuter de leurs loisirs, de leurs habitudes au quotidien.

Pour que les échanges perdurent, 7 résidents de la maison de retraite sont venus rendre visite aux enfants de CE2-CM2 au sein de l'école.

- Ce fut l'occasion de faire un loto sonore et de discuter autour d'un goûter partagé.





(cellule départementale de prévention et de lutte contre les violences, discriminations et incivilités dans le sport)

LES FICHES DE SIGNALEMENT



Incidents : atteinte aux personnes physiques ou aux biens



Rassemblements et manifestations sportifs exceptionnels



Rencontres à risque

LES NUMÉROS D'ÉCOUTE

Signal-sports@sports.gouv.fr

Allo, enfance en danger

119

Colosse aux Pieds d'Argile

06 02 02 22 68



Défenseur des Droits 3928

France Victimes 116 006

Comité national contre le bizutage

06 07 45 26 11 - 06 82 81 40 70

Psychologue du sport 06 87 06 05 92

LES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES



Vers un sport sans violence



Petit guide juridique : Mieux appréhender les conséquences juridiques des phénomènes d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport



Différents mais tous pareils



Vade-mecum : des procédures d'intervention dans les cas de violences sexuelles dans le sport



Guide méthodologique : Acteur de citoyenneté dans les secteurs du sport et de la cohésion sociale



Guide méthodologique : Outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport



Ethique sportive

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Service départemental à l'engagement, à la jeunesse et aux sports (DSDEN 44)

Tel : 02 40 12 81 11

Mail : sport44@ac-nantes.fr



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale de la sécurité publique Tel : 02 53 46 74 60

Mail : ddsp44-srrt@interieur.gouv.fr



COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS
LOIRE ATLANTIQUE

Comité départemental olympique et sportif

Tel : 02 40 58 61 29

Mail : loireatlantique@franceolympique.com



Département de Loire-Atlantique
Direction Sports, mer et littoral

Tel : 02 40 99 19 04

Mail : benoit.courant@loire-atlantique.fr



La charte départementale VIDS

LES LIENS UTILES



Retrouvez les fiches de signalement et les documents pédagogiques sur :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-soutien-a-la-vie-associative/Sport/Violences-incivilités-discriminations>

Site du Ministère chargé des Sports :

www.sports.gouv.fr



L'Etat et le sport
en Loire-Atlantique





CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié de La Remaudière vous souhaite tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre assemblée générale se tiendra le mardi 16 janvier à 14 heures dans le bar associatif, suivie de la galette des rois.

Nous serons heureux d'accueillir tous ceux qui veulent se joindre à nous pour passer un après-midi chaque semaine impaire pour diverses activités et dans l'année des sorties avec l'inter-club, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Nous invitons aussi tous les amateurs de belote à notre concours le samedi 17 février dans la salle de la Boissière du doré.

Vaincre la solitude, permettre à des personnes de se retrouver : voilà notre objectif
Nous vous attendons !

Bonne année à tous.
Le bureau



BAR ASSOCIATIF " ENTR'AMIS "

L'assemblée générale de l'association " Entr'Amis " aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à 11 heures au bar.

-> Bilan financier de l'année 2023

Le renouvellement des cartes d'adhérents et les inscriptions pour les nouveaux adhérents qui le souhaitent se feront à l'issue de l'assemblée.

Toutes les personnes qui souhaitent intégrer l'association seront les bienvenues.

Les associations qui souhaitent occuper le bar pour des réunions ou autres, doivent prendre contact avec la personne en charge de la permanence pour la gestion des clés.

DATES À RETENIR :

SOIRÉE POT AU FEU : samedi 30 mars 2024

SOIRÉE MOULES FRITES : samedi 31 août 2024

SOIRÉE FOUÉES : samedi 30 novembre 2024



TEAM RRX

Tout d'abord un grand merci aux 150 bénévoles mobilisés le 15 octobre dernier pour une 4^{ème} édition du trail RRX très réussie.

Merci également au nombreux public et suiveurs présents au départ, sur le parcours et à l'arrivée pour encourager les coureurs, du premier au dernier.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette année 2024 et rendez-vous le dimanche 20 octobre prochain pour la 5^{ème} édition...

Si vous souhaitez devenir bénévoles, merci de nous contacter au 06 30 91 07 32



DÉCHETS

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES GÉNÉRALISÉ AU 1^{ER} JANVIER 2024

Qu'est ce qu'un biodéchet ?

On appelle biodéchet tout déchet organique qui présente la particularité de se décomposer naturellement. Il s'agit des déchets alimentaires (de cuisine) et de tout autre déchet naturel biodégradable (végétaux) issu du jardin.

Sur le territoire français, les biodéchets représentent actuellement plus d'un tiers de nos ordures ménagères. Mélangés avec le reste des déchets ménagers, les biodéchets alimentaires sont incinérés alors même qu'ils sont composés à près de 90 % d'eau. Afin de valoriser cette matière sous forme de compost, la Communauté de communes Sèvre & Loire va progressivement généraliser le tri des biodéchets sur son territoire.

Ce qui va changer en 2024

En complément de la subvention pour l'achat d'un composteur individuel, les élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire ont fait le choix de déployer une solution à destination des habitants d'immeubles collectifs ne disposant pas de jardin.

À partir de janvier 2024, des points de dépôt volontaire seront mis en place sur les communes :

- **Divatte-sur Loire** : Rue Maurice Rave & Rue des Grands Jardins
- **Vallet** : Rue Saint Vincent & Place André Barré
- **Le Loroux-Bottereau** : Rue Claude Monet & Place Bretagne
- **Le Pallet** : Rue Saint Vincent
- **Saint-Julien-de-Concelles** : Choix d'implantation en cours

Les points de dépôt seront collectés toutes les 3 semaines par notre partenaire Compost in situ. Une entreprise viendra en complément vérifier chaque semaine les erreurs de tri ainsi que la propreté générale du point d'apport.



Rendre nos déchets à la terre, c'est logique !

Jetez de l'eau à la poubelle, vous trouvez ça absurde ? Pourtant, on le fait presque tous, tous les jours !

Dorénavant, déposez les épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, filtre à café et thé, coquilles d'œufs, os, reste de repas et plus généralement tout ce qui est d'origine végétale ou animale dans les Points d'Apports Volontaires.

Composteur individuel

La Communauté de communes Sèvre & Loire propose toujours en 2024, une aide financière de 25 € pour tous les foyers du territoire qui en font la demande, sur présentation d'une copie de la facture d'achat du composteur au nom et adresse de l'acquéreur.

25 € seront déduits de la facture de Redevance Incitative du premier ou du second semestre. Cette participation ne peut être perçue qu'une seule fois.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AVIS DE CONSULTATION
DU PUBLIC

Donnez votre avis

En application de l'article L229-26 du Code de l'environnement, la Communauté de communes Sèvre & Loire a l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un outil opérationnel permettant d'inscrire le territoire dans les stratégies nationales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Ce plan a été soumis aux avis de l'Autorité Environnementale, du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure électronique de consultation du public est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET de la communauté de communes du **lundi 8 janvier 2024 au vendredi 9 février 2024 inclus**.

Le dossier complet est consultable sur le site internet

pcaet.cc-sevreloire.fr.

Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la mise à disposition du public par voie électronique à l'adresse : pcaet@cc-sevreloire.fr



Répondre
à l'enquête

SOLIDARITÉS

MAINTIEN

À DOMICILE

POUR QUI ?

- les personnes âgées et/ ou dépendantes
- les personnes en situation de handicap
- les personnes en sortie d'hospitalisation

NOS MISSIONS

Les auxiliaires de vie du SAAD proposent un soutien individualisé pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne, selon les habitudes et le mode de vie de la personne aidée.

- Aide à la toilette et aux soins d'hygiène & de bien-être, à l'hygiène de l'élimination
- Aide à l'habillage et au déshabillage
- Aide aux transferts (au lever ou au coucher), et aux déplacements y compris extérieurs
- Aide aux démarches administratives simples
- Stimulation des acquis, soutien moral
- Accompagnement relationnel et social
- Aide au répit pour l'aidant
- Aide à l'entretien du domicile et du linge
- Courses
- Aide à la préparation et au service des repas

NOUS JOINDRE :

02 51 71 92 20

Communauté de communes Sèvre & Loire
Espace Solidarités – 84, rue Jean Monnet
44450 DIVATTE-SUR-LOIRE



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !



ACTUS, HORAIRES, INFOS,
ÉVÉNEMENTS, PHOTOS,
VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



REGARD SUR NOS VILLAGES

LA POTARDIÈRE - 1^{ÈRE} PARTIE

La Potardièrre, nom de village que l'on retrouve dans les communes voisines dont le Loroux-Bottereau sur le contrefort de la butte de la roche, pourrait désigner des potiers (Potéria au XIII^è siècle) ou également le Potard qui était autrefois le nom populaire donné au pharmacien. On peut alors imaginer la présence d'un herboriste ou de quelqu'un qui pouvait soigner.

Ancienne demeure seigneuriale, son domaine parut se maintenir jusqu'à la révolution. La Maison Deremarque brûla à la révolution et fût transformée en maisons de fermiers et les dépendances divisées.

" Le 22 avril 1807, un bail de 9 ans fût consenti devant Tigé, notaire au Loroux-Bottereau, de la métairie de la Potardièrre appartenant à Dubois de la Ferronnière à la Haie-Fouassière, moyennant 300 Fr d'argent par an, 2 livres de laine, 6 livres de filure, 6 chapons et de faire le 1/3 des charrois des vins qui se récoltèrent à la Villarnou de Vallet et d'acquitter toutes les contributions sans diminution. " Le village est situé sur la bande étroite de la commune, le long de la route vicinale dite " route du milieu ", à proximité de la Divatte. A l'origine il n'existait probablement qu'une seule ferme (Naud Colin) avec maison d'habitation et dépendance (ex Suteau). Puis, au milieu du 19^{ème}, à l'époque où la commune allait accroître considérablement sa population, le village se développa et se composa de deux parties. La Grande Potardièrre et un peu plus haut la Petite Potardièrre, étaient situées sur le chemin rural n°7 à proximité de la fosse du village, chemin qui fût empierré vers 1950 avec le ballast du Petit Anjou. Les rails servirent à assurer quelques passages sur la Divatte.

De nouveaux bâtiments, habitations et dépendances apparurent à la fin du 19^{ème}, début 20^{ème} siècle et une division de la première ferme d'origine en plusieurs sièges d'exploitation. On recensait 7 fermes ou borderies en ce début de 20^{ème} siècle jusqu'au moment de la seconde guerre mondiale. Toutes adhèrent à la coopérative agricole créée le 9 juillet 1922 et révolutionnant les méthodes de travail. On faisait alors en commun les battages. On y battait du blé, du trèfle et du blé noir de quantité variable suivant la superficie de la ferme et l'orientation de son fermier aux diverses cultures. La famille de Pierre Brangeon à la Petite Potardièrre était la plus grande productrice de blé avec 141 boisseaux, suivie de Joseph Petiteau 120 boisseaux et Pierre Bonneau 37 boisseaux. Ensuite pour le trèfle, on retrouvait Auguste Phillion 76 boisseaux. Pour le blé noir, Jean Petiteau produisait 435 boisseaux, Jean-Baptiste Suteau 237 boisseaux tandis que François Pauvert, né en 1871, qui vivait seul, se contentait de 8 boisseaux de blé et de la production de ses ruchers.



Comme certains autres villages, il y avait beaucoup d'entraide et de travail en commun avec les voisins, tous paysans. On se retrouvait également pour le soutirage du vin et sans oublier les veillées. Les habitants du village avaient la réputation d'être de bons vivants et l'entente était excellente si on juge les dires des uns et des autres, la preuve : les réunions régulières dans un ancien logement pour y faire la " fête " au son de l'accordéon.

Cependant il n'était pas rare à cette époque que les baux ne soient pas renouvelés par le fermier ou par son propriétaire. En 1930, la famille de Joseph Ripoché venant des Moussières remplaça la famille de Joseph Petiteau qui n'avait pas renouvelé son bail. Vingt-trois ans après, en cette fin d'année 1953, le propriétaire, cette fois, décida de mettre un terme à son fermage de toussaint. Après de nombreuses recherches locales sans succès, une ferme fût disponible à la location à Assérac environ 110 km. Marie Ripoché, devenue veuve de Joseph, fit appel à son maquignon pour transporter l'ensemble du cheptel. Le mobilier, les linges de maison, les ustensiles de la ménagère furent confiés à son fils Paul, permissionnaire pour l'occasion, pour en assurer le transport. Le plateau en bois réalisé par les Charrons " Cussonneau Frères " de la Remaudière, servit de moyen de transport tracté par la jument bretonne de l'exploitation. A cette époque, pas de carte routière encore moins de GPS, ce fût donc avec le calendrier des postes familial que notre jeune permissionnaire reconstruisit son itinéraire. Arrivé à la Pâquelais, la nuit tombée, harassé par l'éprouvante journée chargée d'incertitude, la jument fatiguée par une si longue route, il rencontra un vieux paysan et lui demanda la possibilité de passer la nuit dans une de ses dépendances. Voyant la détresse de son interlocuteur, celui-ci lui offrit l'hospitalité dans sa maison ainsi que l'écurie et le picotin pour son cheval sachant que son propre cheval passa la nuit dehors. Après une nuit de repos et un solide petit déjeuner, il quitta

son hôte plein de reconnaissance pour rejoindre son nouveau point d'attache familial au lieu-dit " La Bosse " à Assérac, où l'attendait sa mère pleine d'inquiétude. 70 ans après Paul raconte cette histoire avec la même émotion !

J.P. descendant de Bordier



photo souvenir, après la fête, au son de l'accordéon